

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: Food moth trap

Type(s) de produit: TP19 - Répulsifs et appâts

Numéro de l'autorisation: EU-0012380-0000

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: BE-0012380-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	1
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	2
3. Mentions de danger et conseils de prudence	2
4. Utilisation(s) autorisée(s)	2
4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques	3
4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques	4
4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les	4
4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son	4
4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans	4
5. Conditions générales d'utilisation	4
5.1. Consignes d'utilisation	4
5.2. Mesures de gestion des risques	4
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers	4
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	5
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales	5
6. Autres informations	5

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

Piège à Mites Alimentaires

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Fr. Kaiser GmbH
	Adresse	Bahnhofstrasse 35 71332 Waiblingen Allemagne
Numéro de l'autorisation	EU-0012380-0000	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	BE-0012380-0000	
Date de l'autorisation	02/07/2015	
Date d'expiration de l'autorisation	30/06/2025	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	Aeroxon Insect Control GmbH
Adresse du fabricant	Bahnhofstrasse 35 71332 Waiblingen Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Bahnhofstrasse 35 71332 Waiblingen Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	58 - Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne
Nom du fabricant	Bedoukian Research Inc
Adresse du fabricant	21 Finance Drive CT 06810 Danbury États-Unis
Emplacement des sites de fabrication	21 Finance Drive CT 06810 Danbury États-Unis

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acétate de (Z,E)-tétradéca-9,12-diényne	(9Z,12E)-Tetradeca-9,12-dien-1-yl acetate	Substance active	30507-70-1		100

2.2. Type de formulation

AL - Liquide destiné à être utilisé sans dilution

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Conseils de prudence

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Piège à phéromone pour le contrôle des mites par confusion sexuelle.

Type de produit	TP19 - Répulsifs et appâts
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Attractant
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Pyraloidea: Plodia interpunctella-Mites indiennes de la farine-Adultes insectes, mammifères (exemple: rongeurs)
Domaine d'utilisation	Intérieur Le produit prêt à l'usage peut être utilisé dans les pièces ou les placards où de la nourriture ou tout aliment est conservé.
Méthode(s) d'application	Protection des produits stockés /Protection des denrées alimentaires - Les pièges contenant une substance active sont installés dans des pièces ou des placards où sont conservés de la nourriture ou tout autre aliment.
Taux et fréquences d'application	Le taux d'application est d'un piège par placard ou par pièce de petites dimensions ou de 2 pièges pour une grande pièce. Le taux d'application maximal est déterminé par la quantité de substance active sur chaque piège (2 mg). - 100% - Quand utiliser ce produit : en préventif ou pour traiter une infestation. Nombre : les pièges doivent être inspectés au moins une fois par semaine et remplacés après 6 semaines ou avant, s'ils sont couverts de mites.
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel Grand public (non professionnel)
Dimensions et matériaux d'emballage	Boîte, Papier, carton , Une unité d'emballage contient 2 pièges. Le premier type de piège est un modèle bi-dimensionnel. Le carton est couvert d'une substance adhésive et mesure 130mm x 90 mm. Il contient 2 mg de phéromone, libéré graduellement par le piège. Le piège est fixé à une base solide et dispose d'un ruban sur sa partie postérieure. Sur la partie frontale du piège l'adhésif est couvert par une feuille en silicone qui doit être enlevée pour activer le piège. La deuxième option est un piège qui une fois activé, peut être réinséré dans un autre type d'emballage qui servirait de logement au piège durant l'usage. Le deuxième type a une forme de triangle. Le carton est couvert d'adhésif et mesure 274 mm x 55 mm dimensions qu'il faut multiplier par deux lorsque l'utilisateur forme le triangle. Il contient 2 mg de phéromone qui est libéré graduellement par le piège. Le piège peut être soit accroché au niveau du bord supérieur soit installé verticalement sur une base solide. Pour activer le piège, la feuille en silicone doit être détachée de la partie antérieure adhésive du piège.

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Le produit « Piège à Mites Alimentaires » consiste en un carton contenant de la phéromone et couvert d'une substance adhésive. Le piège est fixé à une base solide munie d'un ruban sur sa partie postérieure. Une feuille en silicone est ensuite détachée de la partie frontale adhésive du piège pour son activation.
La nourriture et tout type d'aliment doivent être conservés dans des récipients bien fermés (verre ou plastique).

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Gardez loin de la portée des enfants
Évitez le contact avec le produit (ruban adhésif).
Ne pas jeter dans les égouts ou dans les eaux superficielles ou souterraines.
Ne pas utiliser dans les endroits où les aliments ou la nourriture sont conservés dans des récipients ouverts.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Il n'existe aucun effet direct ou indirect de ce produit biocide sur la santé humaine (le principe actif contenu dans le support (carton)).
En cas de contact avec la peau : lavez immédiatement à l'eau savonneuse et rincez abondamment. Si l'irritation de la peau persiste, consultez un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincez les yeux en les gardant ouverts pendant plusieurs minutes à l'eau courante. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Le produit une fois utilisé peut être jeté avec les déchets ménagers.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Gardez dans un endroit frais et sec. Durée de conservation : 4 ans.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

Le produit « Piège à Mites Alimentaires » consiste en un carton contenant de la phéromone et couvert d'une substance adhésive. Le piège est fixé à une base solide munie d'un ruban sur sa partie postérieure. Une feuille en silicone est ensuite détachée de la partie frontale adhésive du piège pour son activation.
La nourriture et tout type d'aliment doivent être conservés dans des récipients bien fermés (verre ou plastique).

5.2. Mesures de gestion des risques

Gardez loin de la portée des enfants
Évitez le contact avec le produit (ruban adhésif).
Ne pas jeter dans les égouts ou dans les eaux superficielles ou souterraines.
Ne pas utiliser dans les endroits où les aliments ou la nourriture sont conservés dans des récipients ouverts.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Il n'existe aucun effet direct ou indirect de ce produit biocide sur la santé humaine (le principe actif contenu dans le support (carton)).
En cas de contact avec la peau : lavez immédiatement à l'eau savonneuse et rincez abondamment. Si l'irritation de la peau persiste, consultez un médecin.
En cas de contact avec les yeux : rincez les yeux en les gardant ouverts pendant plusieurs minutes à l'eau courante. Si les symptômes persistent, consultez un médecin.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Le produit une fois utilisé peut être jeté avec les déchets ménagers.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Gardez dans un endroit frais et sec. Durée de conservation : 4 ans.

6. Autres informations

Non définies